

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Journée pour le climat du Pays de Chantonnay 💧

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay organise la **2ème édition de ses Journées pour le climat, du 27 septembre au 6 octobre 2024 !**

C'est un défi mondial, mais les solutions sont locales !

Elle met en lumière les défis climatiques actuels, avec un accent particulier cette année sur la gestion et la préservation de l'eau.

Les Journées pour le climat offrent un programme diversifié, comprenant 26 activités réparties sur l'ensemble du territoire et accessibles à tous les publics.

Parmi les événements proposés, vous trouverez des conférences, des ateliers, des visites, des actions citoyennes, et des balades contées, tous conçus pour sensibiliser à l'importance d'une gestion durable de l'eau dans le contexte du changement climatique.

A Bournezeau :

. **Samedi 5 octobre** : atelier "mon potager économe" à 9h30 (et non 10h30 comme sur le programme), rendez-vous aux jardins familiaux pour une matinée d'initiation et de partage des techniques de jardinage au naturel et économes en eau.

⇒ Retrouvez le programme complet sur le site de la Communauté de Communes [en cliquant ici](#).

Participez à la Joséphine 2024

La Joséphine, c'est LA COURSE 100 % féminine au profit de la Ligue contre le cancer.

A Bournezeau 🧑 Une marche sera organisée le **dimanche 6 octobre 2024** pour les personnes qui souhaitent se regrouper pour participer à cette édition 2024. Le départ est fixé place de la mairie, à **10h00**.

Inscription en ligne sur le site internet de la Roche sur Yon via l'adresse suivante : <https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/>

Lorsque vous vous inscrirez trois possibilités s'offriront à vous soit :

- Vous cochez, "je participe dans ma commune"
- Vous cochez, "je participe à la Roche sur Yon" (cette année la Ville de La

Roche-sur-Yon organise son édition dans les rues du centre-ville, le dimanche 13 octobre 2024).

■ Vous avez la possibilité de cocher les deux si vous souhaitez participer aux deux manifestations.

Le tarif est de 10 € :

- 6 € seront reversés à la Ligue contre le cancer avec l'option tee-shirt.
- 9 € seront reversés à la Ligue contre le cancer sans l'option tee-shirt.

Le paiement s'effectue en ligne (une seule inscription même si vous participez à plusieurs événements). Vous recevrez ensuite un mail de confirmation d'inscription avec un N° d'enregistrement.

Le retrait des tee-shirt et bracelet s'effectue dans tous les magasins "Intersport" de Vendée, à condition d'avoir validé son inscription au plus tard le 30 septembre. Passé cette date, le retrait s'effectuera uniquement à La Roche-sur-Yon, à Intersport et sur le village de La Joséphine.

► Vous pouvez visualiser le tracé du parcours de la Joséphine à Bournezeau, [en cliquant ici](#). Des rubans roses seront disposés le long du parcours du 4 au 15 octobre 2024.

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le : **mardi 8 octobre 2024**, à 20h00, à la petite salle du Mitan Vendéen.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2024
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Comptes rendus des commissions et comités
 - Commission « Bâtiments » du 24 septembre 2024
4. Ressources Humaines
 - Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents
5. Finances
 - Budget Principal - Tarifs des services municipaux 2025
 - Budget Principal - Tarifs des salles municipales 2025
 - Budget Principal - Tarifs de la salle du Mitan Vendéen 2025
 - Demande de subvention pour la réalisation du lotissement le Haut Bois
6. Marchés publics
 - Avenants au marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie
7. Réseaux
 - Convention de partenariat GRDF "Ville engagée Gaz Vert"
8. Domaine et patrimoine
 - Baux ruraux – tarifs applicables du 01/11/2024 au 31/10/2025
9. Enfance Jeunesse
 - Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles
10. Questions diverses

[Permanence gratuite d'un architecte du CAUE](#)

Vous avez des projets de construction, de modification, de rénovation de votre maison ou d'un bâtiment, un architecte consultant du CAUE de la Vendée peut vous recevoir gratuitement lors d'une permanence. L'architecte a vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Il ne fait pas de plan, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux. Cet accompagnement est gratuit.

Le rendez-vous a lieu en présentiel avec Mme Adèle PHELIPEAU, architecte-conseil du CAUE 85, à la Communauté de Commune du Pays de Chantonay : 65 avenue du Général De Gaulle 85110 CHANTONNAY

⇒ La prise de rendez-vous peut se faire directement en ligne [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.37.44.95.

Pour plus de renseignements, veuillez cliquer sur les liens suivants :

<https://www.paysdechantonay.fr/autorisations-durbanisme-2/> (dates des prochaines permanences)

<https://www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes/>

[La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonay](#)

Chaque mois, la Micro-Folie vous propose des animations thématiques pour tous les âges : visites guidées, ateliers créatifs, lectures d'albums en lien avec l'art, découverte de la réalité virtuelle, conférence, etc...

En octobre, du 5 au 26 octobre, La Micro-Folie itinérante du Pays de Chantonay pose ses valises à Saint-Vincent-Sterlanges sur le thème du musée du Louvre !

Lieu : Salle André Fonteneau, Rue de l'Ouche à Baud à Saint-Vincent-Sterlanges
Entrée libre et accessible à tous.

📞 Retrouvez le programme des animations proposées sur le [site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[Amicale Laïque de Bournezeau : ventes jus de pommes et pizzas / bruschettas](#)

L'association de l'Amicale laïque de Bournezeau vous informe qu'elle organise **deux ventes au profit des activités des enfants de l'école La Courte Echelle.**

. **Vente de jus de pomme** 🍏 :

Prix du litre avec bouteille fournie à 1,70 € ou sans bouteille à 2,05 €.

Récupération des bouteilles vides au local des associations situé rue des Vergnes (à côté des ateliers municipaux), le samedi 12 octobre de 10h à 12h.

Restitution des commandes le mercredi 16 octobre de 15h30 à 18h30 et vendredi 18 octobre de 16h30 à 19h.

⇒ Lien Hello Asso pour la commande : <https://urlz.fr/sgLj>. Commande possible jusqu'au 9 octobre.

Renseignements au 06.81.90.25.99.

. **Vente de pizzas et bruschettas** 🍕 en partenariat avec Guigui Pizzas :

10 recettes au choix et des menus enfant. Tarifs de 6,50 € à 13 €. Retrait des commandes le vendredi 18 octobre de 18h à 19h30 au local des associations situé rue des Vergnes (à côté des ateliers municipaux).

⇒ Lien Hello Asso pour la commande : <https://urlz.fr/jfpV>. Commande possible

jusqu'au 12 octobre, 23h59.
Renseignements au 06.47.00.59.28.

[Gym volontaire de Bournezeau : tous en forme, tous en rose](#)

L'association de la gym volontaire de Bournezeau s'associe et se sensibilise au dépistage du cancer du sein.

Du lundi 30 septembre au vendredi 25 octobre 2024, elle invite ses licenciés à porter « la couleur rose » pendant les séances de ces 4 semaines...

 **Octobre rose tous en forme tous en rose !**

[Vélocipèdes : cyclo-cross](#)

C'est officiel, retenez bien la date

Le cyclo-cross aura bien lieu le **08 décembre 2024** sur le site du parc des humeaux, organisé par le Vélo Club Chantonnay et les Vélocipèdes.

[Familles Rurales : activités pendant les vacances et les vendredis](#)

L'association Familles Rurales de Bournezeau organise des activités pendant les vacances d'automne ainsi que les vendredi soir de septembre à décembre.


Si vous êtes intéressé ou pour plus de renseignements cliquez sur le lien ci-dessous :

- . Plaquette des vacances => [cliquez ici](#)
- . Plaquette des fun friday => [cliquez ici](#)

[POUR RAPPEL](#)

[Plateforme déchets verts](#)

Ces derniers temps nous avons encore constaté des apports de tonte de pelouse à la plateforme de déchets verts de l'Oiselière alors que c'est désormais **interdit**

 comme l'indique un panneau à l'entrée.

Pour rappel, comme nous vous l'indiquions dans une précédente lettre, la Préfecture veut bien tolérer notre plateforme à condition qu'il n'y ait plus de tonte de pelouse (problème de pollution et d'incendie).

Par ailleurs, la Commune n'a pas la compétence "déchet" et c'est pour rendre service aux citoyens que cette plateforme est préservée.

Le risque encouru, c'est la fermeture de l'oiselière par la préfecture ! Nous serions obligés d'apporter nos déchets verts à la déchetterie de Chantonnay qui, elle, est aux normes.

Cependant, l'unité de méthanisation sur le Vendéopôle de Bournezeau se propose de recevoir les tontes de pelouses le lundi de 15h à 18h et le vendredi de 9h30 à 12h. Les tontes de pelouse doivent être fraîches et sans déchets.

Nous comptons sur la collaboration des utilisateurs dans l'intérêt collectif et vous remercions par avance.

[Journées "France services"](#)

L'Agence nationale de la cohésion des territoires, pilote du réseau national des plus de 2750 France services, **organise la 4ème édition des Journées France services, du 7 au 19 octobre 2024.**

Ces journées sont l'occasion de faire connaître le programme à l'échelle locale et l'étendu du bouquet de services.

En allant en France services, vous avez accès en **un seul lieu aux principaux organismes de service public pour y être accompagné dans vos démarches administratives du quotidien**. De l'immatriculation de votre véhicule à votre déclaration d'impôts en passant par vos accès aux services en ligne, les conseillers sont formés pour vous accompagner.

A cette occasion plusieurs animations, gratuites et ouvertes à tous, sont organisées sur la période du 7 au 18 octobre, à l'espace "France services" de Chantonnay, 28 ter rue de la Fontaine.

Maison Vendée Autonomie : toutes vos démarches près de chez vous

Vous êtes concerné par le handicap ou par la perte d'autonomie ?


Grâce à la Maison Vendée Autonomie, le Département simplifie les démarches des personnes âgées ou en situation de handicap avec un accueil de proximité.

La Maison Vendée Autonomie renseigne, accompagne les demandes d'aides et écoute toutes les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Le réseau des 28 Maisons départementales des solidarités et de la famille (MDSF) s'appuie donc sur ce nouveau renfort, permettant à tous les Vendéens d'être à moins de 15 km d'un centre d'aide.

Un **numéro unique** est en place : le **0800 85 85 01**.

⇒ Informations complémentaires sur le site internet www.vendee.fr

De plus, si vous êtes concerné par la perte d'autonomie ou le handicap, ou si vous aidez quelqu'un dont c'est le cas, le **Département lance une grande enquête afin de recenser vos besoins**, vos attentes et recueillir votre avis. C'est donc le moment de participer et de faire entendre votre voix afin de compléter l'offre de la Maison Vendée Autonomie.

 Pour accéder aux questionnaires en ligne [en cliquant ici](#)

Octobre rose : mois de sensibilisation au cancer du sein

En France, le dépistage organisé des cancers du sein consiste en la réalisation d'une mammographie 100% prise en charge pour les femmes entre 50 et 74 ans et permet de détecter de façon précoce, un cancer du sein.

Rappelons que ce cancer reste le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme. Malheureusement, le Centre de coordination des Pays de la Loire alerte sur une participation en baisse dans notre région.

► Le CRCDC Pays de la Loire vous explique tout : <https://depistagecancers.fr/le-depistage-du-cancer-du-sein/>


Journées régionales de la visite d'entreprise en Pays de la Loire

Dans le cadre des **Journées Régionales de la Visite d'Entreprise en Pays de la Loire**, l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose des visites d'entreprises, les **24, 25 et 26 octobre 2024**, sur son territoire, en partenariat avec l'association régionale «Visitez nos Entreprises en Pays de Loire». 6 entreprises du Pays de Chantonnay participeront cette année dont Restoria à Bournezeau.

Les visites se font sur inscriptions avec un nombre de places limitées.

⇒ Réservation par internet <https://www.paysdechantonnay.fr/billetterie-et-vente-boutique/>, par téléphone 02.44.40.20.06 ou directement à l'accueil de l'Office de Chantonnay.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

 2 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



05/10/2024

Atelier "mon potager économe"

[A l'occasion des journées pour le climat, venez participer à l'atelier "mon potager économe" pour y découvrir des techniques de jardinage au naturel](#)



06/10/2024

La Joséphine 2024

[La Joséphine, c'est LA course 100 % féminine au profit de la Ligue contre le cancer.](#)



08/10/2024

Conseil Municipal

[le prochain Conseil Municipal, aura lieu le mardi 8 octobre 2024, à 20h, à la petite salle du Mitan Vendéen](#)



25/10/2024 au 26/10/2024



Soirée Cabaret

[organisée par l'association du Marsupil'Amis](#)

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.